

A10 | RÉNOVATION DE CHAUSSÉES ENTRE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES ET ALLAINES

SEPTEMBRE/NOVEMBRE 2019



L'A10 FAIT PEAU NEUVE

Pour renforcer la sécurité et améliorer le confort de tous – usagers et riverains – **VINCI Autoroutes engage, depuis le début du mois de septembre, un vaste programme de rénovation des chaussées de l'autoroute A10, entre les communes de Saint-Arnoult-en-Yvelines et Allaines.** Tout en maintenant la circulation, **55 personnes** sont mobilisées pour rénover **27 km de chaussées** pour un investissement de **7 millions d'euros**. Le chantier a débuté le lundi 2 septembre et s'achèvera le vendredi 8 novembre.



LA ZONE DE TRAVAUX

Ces travaux sont réalisés entre Saint-Arnoult-en-Yvelines et Allaines, sur les trois voies de circulation et la bande d'arrêt d'urgence, sur **27 kilomètres dans le sens Paris > Orléans**.

Le chantier se déroule principalement la nuit lorsque le trafic est moins dense.

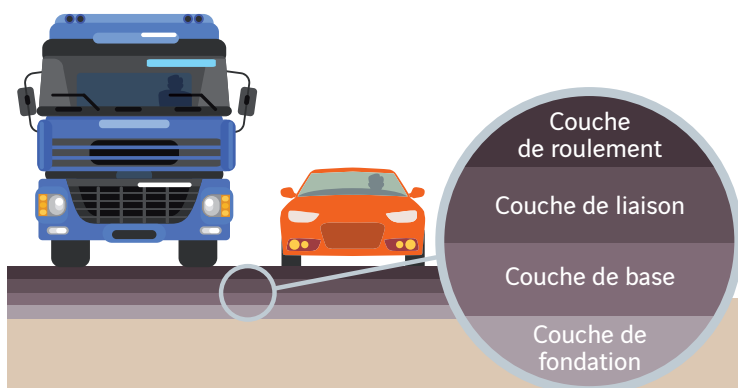
Afin de garantir la sécurité des équipes qui interviennent sur ce chantier, les conditions de circulation sont ponctuellement modifiées.

Des fermetures partielles du diffuseur d'Allainville (A10, n°11) et des déviations via l'autoroute A11 sont également prévues la nuit.

EN QUOI CONSISTE LA RÉNOVATION DE CHAUSSÉES ?

Les travaux de réfection des chaussées sont réalisés en **4 étapes** :

- rabotage de la couche de roulement existante pour éliminer le matériau dégradé ;
- renforcement de la couche de base la plus sollicitée par le trafic des poids-lourds ;
- application du nouvel enrobé ;
- réalisation des marquages au sol avant réouverture des voies à la circulation.



COMMENT EST ORGANISÉ LE CHANTIER ?

Les travaux sont réalisés par tronçons, principalement de nuit au moment où le trafic est le moins dense, tout en respectant la tranquillité des riverains.

Pour la fabrication des enrobés, l'entreprise LE FOLL, qui réalise le chantier pour le compte de VINCI Autoroutes, travaille sur deux plateformes temporaires situées au droit de l'autoroute A10, à proximité de la commune d'Angervilliers et du diffuseur d'Allaines. **L'installation de ces centrales à enrobé a été autorisée par arrêté préfectoral, après examen des dossiers techniques par les services de l'État.**

L'approvisionnement des engins en eau se fait exclusivement sur la commune d'Allainville qui a donné son accord. Pour réduire les rotations pendant la nuit, les balayeuses et raboteuses s'approvisionnent le soir auprès de deux citernes de 30 000 litres.

COMMENT FABRIQUE-T-ON L'ENROBÉ ?

L'enrobé est fabriqué sur une plateforme, à proximité immédiate de l'autoroute, afin de réduire les impacts environnementaux en limitant les transports de matériaux. Il est issu d'un mélange de granulats neufs provenant de carrières et de granulats recyclés qui proviennent directement du chantier. Les fumées sont filtrées avant d'être rejetées dans l'atmosphère. Elles sont majoritairement constituées de vapeur d'eau. Des odeurs désagréables, neutres pour la santé comme pour l'environnement, peuvent être cependant ressenties. Cette installation respecte toutes les réglementations obligatoires et fait l'objet de contrôles continus d'un bureau extérieur et indépendant qui s'assure du bon respect des normes sanitaires et environnementales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement, VINCI Autoroutes recycle 40 % des matériaux issus du rabotage sur ce chantier et les réintroduit dans la fabrication du nouvel enrobé. Les différentes couches de la nouvelle chaussée seront constituées en partie de ces granulats recyclés.



VINCI Autoroutes, un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter** : @VINCIAutoroutes ; @A10Trafic ; @A11Trafic